

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 21 décembre 2021 à 19h30. . Le conseil municipal siège à huis clos en vertu des modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020.

À laquelle sont présents :

Monsieur Luc Tétreault, conseiller
Monsieur Rémi Tétreault, conseiller,
Madame Sophie Côté, conseillère
Monsieur Jules Normandin, conseiller
Madame Huguette Benoit, conseillère
Monsieur Sylvain Laplante, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Paquette.

Est également présente :

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absente :

Aucun

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

Monsieur Daniel Paquette, maire, ouvre la séance à 20h03.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

340-12-2021

Il est proposé par madame Huguette Benoît, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-198 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2022
- 4- Salaire 2022
- 5- Renouvellement contrat 2022- Journal municipal
- 6- Période de questions
- 7- Levée de l'assemblée.

3- ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-198 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

341-12-2021

Un avis de motion est présentement donnée par monsieur Sylvain Laplante, à l'effet qu'à la prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement pour fixer les différents taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice 2022.

Un projet de règlement est déposé séance tenante.

4- SALAIRE 2022

342-12-2021

Considérant que le budget 2022, adopté le 21 décembre 2021 où il y est prévu un ajustement des salaires pour les employés;

En conséquence, il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la liste des salaires pour l'année 2022 et ce, selon les conditions déterminer par le Conseil.

5- RENOUVELLEMENT CONTRAT 2022 – JOURNAL MUNICIPAL

343-12-2021

Il est proposé par monsieur Jules Normandin, appuyé par madame Hugnette Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la compagnie Publication municipal pour l'année 2022 au coût de 13 141.92\$ taxes en sus et ce, pour la parution mensuelle du journal municipal de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

7- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

344-12-2021

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Jules Normandin, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette séance à 20h06.

Daniel Paquette
Maire

Caroline Lamothe, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière